

Honoraires à compter du 1er Janvier 2018

Les honoraires notés aux mandats signés et antérieurs à cette date
peuvent être inférieurs ou supérieur au barème ci-dessous

Chez IMIO, les estimations de valeur sont gratuites

BARÈME D'HONORAIRES IMMOBILIER ANCIEN (Honoraires maxi ne pouvant être supérieurs)

PRIX DE VENTE	% D'HONORAIRES MAXI	Conditions
0€ à 40 000 €	10%	Avec un minimum de 4000€
40 001 € à 80 000 €	10%	Avec un minimum de 4000€
80 001 € à 100 000 €	10%	Avec un minimum de 5000€
100 001 € à 120 000 €	10%	Avec un minimum de 6000€
120 001 € à 140 000 €	9%	En raison des conditions de vente et après en avoir débattu, le Mandant et le Mandataire ont convenus de signer un devis adapté à la situation, les honoraires portés sur ce devis seront identiques à ceux portés sur le mandat et ne pourront être supérieurs au barème.
140 001 € à 200 000 €	9%	
200 001 € à 300 000 €	8%	
300 001 € à 400 000 €	8%	
400 001 € à 500 000 €	8%	
500 001 € à 1 000 001 €	8%	
1 000 001 € à 1 500 000 €	7%	
1 500 001 € à 2 000 000 €	6%	
2 000 001 € à 4 000 000 €	5%	
+ de 4 000 000 €	4%	

Ce barème ne concerne pas l'immobilier d'entreprise. Voir conditions ci-dessous

DEVIS D'HONORAIRES TRANSACTION

En raison des conditions de vente et à la demande expresse du mandant qui ne souhaite consentir le mandat qu'aux conditions d'honoraires suivantes

Entre le mandant :

Demeurant :

Et la

Représentée par M
sous le N°

Mandataire immobilier indépendant inscrit

Demeurant :

Adresse et désignation succincte du bien

Prix net vendeur

Honoraires à la charge de l'acquéreur

Prix de vente total honoraires inclus

Mandat N°

Fait à

Le Mandant

Le Mandataire

BARÈME D'HONORAIRES LOCATION Selon législation en cours Loi Allur

Il faut distinguer les honoraires (à la charge du propriétaire) et les frais à la charge du propriétaire et du locataire pour moitié. Hors Immobilier d'entreprise

Du fait d'un réseau National, nous avons appliqué le tarif le plus bas sans tenir compte des zones tendues, ou non

Honoraires mandat de location	1 mois de loyer maxi	A la charge du propriétaire. Base loyer hors charges
Frais relatifs au dossier de candidature, visite, bail	8€/m ²	La totalité des frais est divisée par 2 entre propriétaire et locataire sans que la part du locataire ne soit supérieure à celle du propriétaire
Frais relatifs à l'état des lieux	3€/m ²	

BARÈME D'HONORAIRES VIAGER

PRIX DE VENTE	% D'HONORAIRES TTC MAXI
De 0€ à 100 000€	15%
De 100 001 € à 200 000 €	15%
De 200 001 € à 400 000€	10%
De 400 001 € à 1 000 000€	8%
1 000 001 et +	7%

BARÈME D'HONORAIRES LOCATION IMMOBILIER D'ENTREPRISE (hors FDC)

Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages...

Honoraires de location	Recherche de locataire : Présentation de l'offre de location à la clientèle, publicités, visite, constitution et étude du dossier du candidat locataire :	30% HT du montant annuel hors charges (ou de la redevance si location-gérance) Sur tout type de baux (professionnel, commercial, de courte durée...) A la charge du preneur
Honoraires de rédaction	3,50%	du loyer Annuel hors charges . A la charge du preneur
Etat des lieux : Honoraires HT d'état des lieux (basé sur le loyer annuel net de charges) : 6.5% HT, à la charge du preneur		

BARÈME D'HONORAIRES FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE TTC	% D'HONORAIRES TTC MAXI
De 0€ à 100 000€	10%
De 100 000€ à 150 000€	10%
De 150 000€ à 300 000€	9%
De 300 000€ à 500 000€	8%
De 500 000€ à 1 000 000€	7%
De 1 000 000€ à plus	6%

BARÈME D'HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Gestion locative	7% HT du loyer charges comprises soit 8,4% TTC
Option assurance facultative GDL (Garantie des loyers)	3% HT du loyer charges comprises